

Communiqué de presse

14/07/2021

Delhaize demande à ses clients de ne pas consommer et de ramener au magasin le produit cidessous.

En collaboration avec l'AFSCA, Delhaize a décidé de retirer ces produits du marché et de les rappeler auprès des consommateurs en raison de la présence de nickel

Info produits:

Nom: BIO Pois cassés 500g

Marque: Delhaize

Code EAN: 5400111103006 Numéro de lot: TOUS

Période de commercialisation : 24/02/2021 - 08/07/2021

Problématique : présence de nickel

Ce produit est vendu via les magasins Delhaize.



Chaque jour, Delhaize effectue des centaines de contrôles de qualité en interne afin de garantir à tout moment la qualité et la sécurité alimentaire de ses produits.

Entre-temps, Delhaize a déjà retiré des rayons tous les produits concernés et renforcé les contrôles vis-à-vis du produit et du fournisseur. Il est demandé aux clients qui ont acheté ce produit de ne pas le consommer. Les clients ont la possibilité de rapporter le produit en question au point de vente où ils l'ont acheté. Le remboursement de chaque article concerné est garanti.

Les autres produits du même assortiment ne sont pas concernés et peuvent donc être consommés en toute sécurité. Delhaize tient à s'excuser pour les désagréments occasionnés.

Conseils et informations destinés aux consommateurs :

Que faire si vous avez déjà acheté le produit ?

Ne consommez pas le produit et ramenez-le à votre magasin Delhaize. Les produits vous seront remboursés.

Pour de plus amples informations, les clients peuvent s'adresser à notre service Clients au numéro gratuit 0800/95 713.

<u>Informations de presse</u>

Roel Dekelver – External communications Manager Delhaize Belgique

Tél.: +32 (0)2 412 84 51 – E-mail: rdekelver@delhaize.be

Afficher jusqu'au 28/07/2021